

Rapport sur la justice de genre à l'ACC-18

Déc 2022

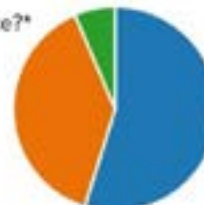
1. La directrice de la justice de genre (DfGJ) œuvre pour l'égalité entre les hommes et les femmes en modifiant les relations. En association avec des partenaires anglicans et œcuméniques du monde entier, le travail consiste essentiellement à promouvoir la justice de genre, prévenir la violence basée sur le genre et favoriser les soins aux survivantes. Ce travail s'effectue à tous les niveaux de la Communion et avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, jusqu'en hauts lieux, par exemple aux Nations Unies. La directrice de la justice de genre est aussi directrice principale du Réseau international des femmes anglicanes (IAWN), du Réseau anglican international des familles (IAFN) et de la Commission « Église sûre » (« Safe Church »). Ce travail a été mené en ligne pendant 18 mois à cause de la COVID-19.

2. Afin de commencer à mesurer ce travail, une enquête de référence sur les connaissances, l'attitude et la pratique (CAP) dans les résolutions de l'ACC relatives au genre a été entreprise dans toutes les provinces en juin/juillet 2021. Trente-et-une provinces ont répondu à cette enquête, qui demandait si la province était au courant des résolutions de l'ACC sur le genre, si elle était en accord avec ces résolutions et si elle les mettait en pratique. Voici les résultats :

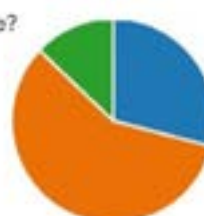
Q1. This Province knows about the ACC resolutions on gender?



Q2 This Province agrees with the ACC resolutions on gender justice?*



Q3 This Province is implementing the resolutions on gender justice?



ACC Resolutions on Gender Justice
The ACC has recognised the need for the Anglican Communion to address gender justice, and take its place in serving the wider world, as expressed in its concerns and intentions in a number of ACC resolutions. These include:

- 13:31 Provide equal representation on each Anglican body of men and women and provide a gender focal point in each province. (2005)
- 14:33 Supports ending violence against women and allocating financial resources to do so ensuring gender budgeting
- 15:7, 10 Ending gender based violence and trafficking, supporting theological work on gender justice and appropriate materials
- 16:2 & 3 Reaffirms commitment to gender equality and justice with provinces offering financial support
- 17:2 & 3 (2019) Appoint a provincial link, and equipping God's people for gender justice

*After the first question a list of resolutions (right) was provided to enable respondents to reply to the further questions

« On ne saurait trop insister sur la nécessité de sensibiliser à la justice de genre. Cette province a besoin de beaucoup d'aide pour gérer des programmes qui favorisent une bonne compréhension de la justice de genre tant sur le plan social que théologique. Il conviendrait de discuter d'une politique volontariste pour permettre la formation à la justice de genre dans nos séminaires et nos écoles de théologie. De plus, il serait nécessaire d'organiser des conférences/ateliers pour différents groupes religieux, notamment le clergé, sur l'équité entre les sexes. Malheureusement, les questions financières font toujours obstacle à la mise en œuvre de ces programmes. La sensibilisation et la mise en pratique de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la province ont grand besoin d'être développées ». Évêque William Mchombo, Province d'Afrique centrale, Enquête sur la justice de genre.

3. Les résultats montrent qu'il faudra surmonter des obstacles importants pour s'assurer que la justice de genre soit atteinte dans toute la Communion. Par exemple, certaines provinces soutiennent totalement les résolutions, mais ne les ont malgré tout pas encore pleinement mises en pratique. Il y a aussi un obstacle direct : le fait qu'un nombre important de provinces ne sont toujours pas convaincues des résolutions, du moins en partie. Manifestement, il est nécessaire de sensibiliser à la justice de genre et aux résolutions, en ciblant délibérément leur mise en pratique. Comme l'indique l'évêque William Mchombo, le financement de ce travail volontariste est indispensable.

4. Depuis l'ACC-17, les publications essentielles sont les documents « [La justice de Dieu : théologie et violence basée sur le genre](#) » et « [Violence domestique et la COVID-19 : comment les Églises peuvent réagir](#) ». La justice de Dieu a été rédigé en collaboration avec des théologiens de toute la Communion anglicane. Ce document étudie une base théologique permettant de prévenir et de mettre fin à la violence basée sur le genre, la prévalence de ce problème, et la manière dont les chrétiens et les Églises peuvent y faire face. Il s'agit d'un document pratique utilisable en petits groupes ou pour une réflexion personnelle. Il a été traduit, et les versions anglaise, française, portugaise et espagnole sont disponibles. Le document sur la violence domestique a été rédigé en 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19 et à l'augmentation des violences domestique qu'elle a entraînée. Dominic Misolo, prêtre du diocèse de Bondo, au Kenya, a distribué ce document à 278 hommes qui participaient à la formation sur les hommes, la masculinité et la violence basée sur le genre. Ce document est disponible en neuf langues : arabe, anglais, français, hindi, arabe de Djouba, kiswahili, coréen, portugais et espagnol.

5. La Commission de la condition de la femme (Commission on the Status of Women, CSW) des Nations Unies continue à fournir à la Communion anglicane l'occasion de veiller à ce que les chrétiens et les Églises soient impliqués dans la démarche visant à garantir l'égalité des sexes et la justice dans le monde. En raison de la pandémie de COVID-19, la CSW s'est principalement réunie en ligne, et la session de 2020 a été réduite à une journée. Le forum des ONG a s'est également déroulé en ligne, ce qui a permis de rendre l'ONG CSW beaucoup plus largement disponible et accessible

qu'auparavant. Le fait d'opérer en ligne a permis d'organiser de nombreux webinaires avec des anglicans qui ont pu participer dans leur propre fuseau horaire. Une approche collaborative avec la Mothers' Union (Union des mères) s'est également développée sur les délégations, ainsi que pour se mettre en lien avec d'autres réunions des Nations Unies et garantir les échanges entre la défense des droits et le lobbying. Par exemple, le thème de 2022 était le changement climatique et la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes. Afin de s'appuyer sur la COP26 de décembre précédent, les délégués ont été sélectionnés pour leur implication dans les questions environnementales et la COP. Cela a bien fonctionné et c'est la révérende Rachel Mash qui représentait les Anglicans verts lors des deux événements.

6. Les 16 jours d'activisme ont lieu chaque année du 25 novembre au 10 décembre, Journée des droits de l'Homme. Ils demeurent un élément central de la sensibilisation au problème omniprésent et insidieux de la violence basée sur le genre, et un certain nombre de diocèses et d'Églises du monde entier marquent l'événement de différentes manières. Des jeunes ont fait passer des films, des ateliers de formation, des marches, le projet du fauteuil rouge, des campagnes sur les réseaux sociaux, etc. Le Réseau international des femmes anglicanes joue un rôle essentiel pour sensibiliser et encourager les Églises à participer.

7. La Lambeth Conference fut une occasion importante de se mettre en lien avec les évêques sur la question de la justice de genre dans leurs provinces. La DfGJ a organisé des séminaires sur la Justice de genre, les menstruations et l'Église sûre, parallèlement à une plénière sur la Sauvegarde et l'Église sûre et des sessions des conjoints sur l'identité, le rôle du conjoint et les menstruations. De plus, l'initiative Women on the Frontline (« Des femmes sur la ligne de front ») a bénéficié d'un soutien. L'attribution de ressources et de personnel aux stands de l'IAWN, de l'IAFN et de la Commission « Église sûre » a créé une excellente opportunité de réseautage et de discussion. Cela servira d'appui à la stratégie future car la demande était considérable. Le séminaire sur la justice de genre a permis à d'autres de présenter leur travail. Des films du diocèse de Melbourne, présentant une réponse structurelle visant à prévenir et mettre fin à la violence basée sur le genre, et du diocèse de Bondo, travaillant avec des hommes pour mettre fin à la violence basée sur le genre, ont été bien accueillis. Le travail de Mothers' Union, de Women on the Frontline et de l'IAWN a également été partagé.

8. Une visite à l'Église anglicane du Canada en octobre/novembre 2022 montre en quoi le rôle de la directrice de la justice de genre peut servir les provinces de toute la Communion. À la demande de la primat Linda Nicholls, le voyage portait essentiellement sur la sauvegarde et les soins tenant compte des traumatismes pour les survivantes de violences. Quelques semaines après la tuerie de James Smith Cree Nation, et à la lumière du mouvement Aussi mon Église, la province a organisé des webinaires, des formations et des discussions avec la Chambre des évêques, le Synode général, les secrétaires des diocèses et les chanceliers, afin que tous et toutes soient informés et puissent réagir en tant qu'Église unie. L'intention était notamment d'adapter et d'ajuster les politiques et les

procédures afin que les approches et leurs interventions tiennent davantage compte des traumatismes. Autre exemple, l'Église d'Irlande a réalisé une série de formations sur la prévention et la suppression de la violence basée sur le genre. La directrice de la justice de genre y a participé par la diffusion vidéo d'une séance sur « La violence basée sur le genre - Une réponse mondiale de la Communion anglicane ». Ce programme pilote sera évalué afin de déterminer s'il peut être ouvert à d'autres provinces à l'avenir.

9. La promotion de la collaboration avec Mothers' Union, l'Alliance anglicane et Women on the Frontline se poursuit, en particulier en ce qui concerne la violence basée sur le genre et la sauvegarde. De plus, le maintien et le développement des relations avec les organisations œcuméniques et d'inspiration religieuses continuent de renforcer la collaboration et la coopération sur les questions de justice de genre. La directrice de la justice de genre apporte son expertise, ses conseils, son expérience et son réseau de défense avec les organisations caritatives anglicanes citées plus haut, ainsi qu'avec le Conseil œcuménique des églises, le Réseau chrétien pour mettre fin à la violence domestique (CNEDA), Côte à côte (SBS), l'Alliance Act et d'autres organisations travaillant à l'échelle internationale.

10. En tant que directrice du lien avec l'IAWN, l'IAFN et la Commission « Église sûre », la DfGJ ne cesse de fournir des avis d'experts, des conseils et une orientation stratégique.

11. Suite à l'examen de l'ACO, la DfGJ a dû trouver 30 % du financement de ce travail. Ce chiffre a été atteint en 2022. Mais il passe à 50 % en 2023. Le Comité permanent doit prendre une décision stratégique quant au maintien de ce poste après l'ACC-18 et, dans ce cas, quel financement de base sera accordé pour permettre la poursuite du travail, sachant que la collecte de fonds occupe 10 à 20 % du temps du titulaire du poste.

12. Le travail sur la justice de genre est principalement entrepris par des femmes, ce qui donne l'impression qu'il s'agit d'une problématique de femmes. Cependant, la remise en question des normes sociales, culturelles et religieuses qui créent des situations d'injustice pour les femmes et les filles, et qui enferment les hommes et les garçons dans des stéréotypes, est une part essentielle de notre vie de disciple du Christ.

Mandy Marshall

Directrice de la justice de genre